

Le MAIRE. - Ainsi que me l'a demandé Monsieur le Préfet, je soumetts de nouveau à vos délibérations les affaires portées à l'ordre du jour du 23 Octobre dernier.

3/ 1°) LOCATION d'IMMEUBLE pour CONSULTATIONS GRATUITES à DOMENJOD à compter de JUILLET 1953.

Le MAIRE expose que depuis le mois de Novembre 1952, M. Inel GRONDIN a mis à la disposition de la Commune, à titre gracieux, quatre pièces de son immeuble pour servir de salles de consultations gratuites à Domenjed.

Il fait remarquer que ce dernier, garde champêtre de la localité, a été licencié depuis le 1er Octobre 1953 pour limite d'âge et que sa situation actuelle l'empêche de nous permettre de disposer gracieusement de son immeuble.

M. GRONDIN réclame une location mensuelle de 4.000 Fcs. Les loyers inférieurs à 75.000 Fcs CPA (ramenés à l'année) n'étant plus soumis à l'appréciation du Service des Domaines, le Maire demande au Conseil de bien vouloir voter pour compter du 1er Juillet 1953 la location mensuelle de 4.000 Fcs du dit immeuble. Le crédit a été inscrit au Budget Additionnel de 1953.

Adopté à l'unanimité.